

Résultats du vote des scenarii : les rythmes scolaires, l'affaire de tous

Mardi 24 février, 80 personnes concernées sont venues voter les nouveaux horaires de l'école. Ces votes ont donné les résultats suivants, sur 80 votants :

- 79 voix et un nul
- 34 voix pour le scénario 2,
- 29 voix pour le scénario 1
- 16 voix pour le scénario 3.

Le scénario 2 est donc celui qui a obtenu le plus de voix

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	nbre heures
Matin	8h30 - 12h	8h30 - 12h	9h- 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	= 17h de cours
	12h - 14h	12h - 14h		12h - 14h	12h -14h	
Après- midi	14h00 - 16h30	14h00 - 15h00		14h00 -15h00	14h00 - 16h30	= 7h de cours
T.A.P		15h00 - 16h30		15h00 – 16h30		= 3h de T.A.P

Ce scénario sera proposé au vote du Conseil Municipal du 6 mars et à l'accord du Conseil d'école du 10 mars. Par la suite, les nouveaux horaires seront soumis à l'accord de l'Inspection Académique.